

Introduction

Un parcours de recherche

De nombreux objets et pratiques du quotidien se transmettent sans qu'on y prête attention. Mais s'ils deviennent visibles, s'ils se transforment en «trouvailles¹», c'est que leur transmission a changé, s'est affaiblie, voire s'est interrompue. Ce sont ces moments de ruptures, d'interrogations dans les transmissions qui m'intéressent ici. La transmission n'est pas linéaire et sans embûche. Elle se caractérise par une succession de discontinuités qui, pour autant, ne l'empêche pas de s'opérer. Analyser les processus de transmission, les étapes du phénomène, permet d'interroger le réel² et de mettre en lumière les logiques sous-jacentes mises en œuvre par les individus et les groupes pour s'inscrire dans une continuité. La transmission est une dynamique, une «dynamique subtile, traversée de contradictions, entravée par les obstacles, les interférences, les brouillages et autres ratages, mais capable aussi, d'engendrer de la création ou de la recréation, qui relie entre elles les générations et fabrique leur devenir³».

1. Umberto ECO, «Observations sur la notion de gisement culturel», *Traverses*, n° 5, 1993, p. 9-18, cité par J. DAVALLON, «Le patrimoine : "une filiation inversée" ?», *EspacesTemps*, n° 74-75, 2000, p. 7-16, p. 15.

2. David BERLINER, «Anthropologie et transmission», *Terrain*, n° 55, 2010, p. 4-19, p. 6.

3. Catherine CHORON-BAIX, «Transmettre et perpétuer aujourd'hui», *Ethnologie française*, n° 30-3, 2000, p. 357-360, p. 359.

S'arrêter sur la notion de transmission amène à se poser plusieurs questions. Comment les individus se perpétuent-ils⁴ ? Comment produisent-ils une continuité qui les projette dans l'avenir tout en gardant un lien avec le passé ? Comment se représentent-ils les transmissions en place ?

Des ruptures franches existent et des transmissions s'arrêtent. Les craintes ou l'indifférence qu'elles suscitent sont parfois plus instructives, pour l'ethnologue, que l'apparente continuité. Suivre les transmissions, comprendre leur fonctionnement, les expliquer, permet de mieux décrypter le temps présent. En effet, je pense qu'il faut admettre, à l'instar de David Berliner que « décrire les phénomènes de transmission, c'est reconnaître que des concepts, des pratiques et des émotions du passé ne s'invitent pas d'eux-mêmes dans le présent, dans l'esprit et dans le corps de nos interlocuteurs⁵ ».

Ma recherche explore donc la transmission, ses mécanismes, ses rouages, ses enjeux et ses impacts dans un contexte bien particulier, celui de la filiation, à travers un objet en contexte minoritaire : la langue bretonne en Bretagne (France). La transmission familiale y est en déclin, voire interrompue.

Une langue, des pratiques...

En Bretagne, selon le dernier sondage⁶, on dénombre 172 000 bretonnants en Basse-Bretagne, partie ouest de la région, soit 13 % de cette population. Ces locuteurs parlent très bien ou assez bien le breton. Si les départements du Finistère, Côtes-d'Armor, Morbihan, Ille-et-Vilaine et Loire-Atlantique sont pris en compte⁷, il y aurait 194 500 bretonnants, soit 5 % environ de la population totale bretonne. De la

4. En référence à Georges AUGUSTINS, *Comment se perpétuer ? Devenir des lignées et destins des patrimoines dans les paysanneries européennes*, Nanterre, Société d'ethnologie, 1989.

5. D. BERLINER, art. cit., p. 13.

6. Le sondage a été réalisé par TMO Régions en 2007, et Fañch Broudic en rend compte dans Fañch BROUDIC, *Parler breton au XXI^e siècle*, Brest, Emgleo Breiz, 2009.

7. Deux expressions existent dans les discours des individus et des institutions. D'une part, la « Bretagne historique » ou la « Bretagne à cinq départements » qui comprend les départements du Finistère, Côtes-d'Armor, Morbihan, Ille-et-Vilaine et Loire-Atlantique. D'autre part, la « Bretagne administrative », autrement dit la configuration administrative actuelle de la Région Bretagne qui s'organise autour de quatre départements : Finistère, Côtes-d'Armor, Morbihan, Ille-et-Vilaine.

même manière, en ajoutant le nombre d'enfants scolarisés en breton dans les écoles, il y aurait 182 000 locuteurs du breton en Basse-Bretagne et 206 000 dans les cinq départements⁸.



Carte des cinq départements constituant la « Bretagne historique »⁹

Je tiens à distinguer les données fournies pour la Basse et la Haute Bretagne car les effectifs des bretonnants, plus importants en Bretagne occidentale, s'expliquent par la présence historique de la langue bretonne à l'ouest d'une ligne allant approximativement de Paimpol à l'est de Vannes, comme le montre la carte page suivante.

Parmi les bretonnants, 80 % disent avoir eu la langue bretonne de leurs parents et un tiers relève l'importance de leurs grands-parents. Mais, la caractéristique principale de la population bretonnante, qui se concentre donc essentiellement en Basse-Bretagne, est son vieillissement. En 2007, en Basse-Bretagne, 46 % des personnes de plus

8. Fañch BROUDIC, *op. cit.*, 2009, p. 62-64.

9. Géographie de Bretagne – 2011. Réalisation : Mikael Bodlore-Penlaez – www.geobreizh.com. Cette carte est intentionnellement tirée du site [geobreizh.com](http://www.geobreizh.com), qui ne présente que des cartes de la Bretagne sur lesquelles figurent cinq départements et non les quatre de la « Bretagne administrative ».

de 75 ans sont bretonnantes, 25 % des 60-74 ans, contre 2 % de la tranche d'âge 20-39 ans¹⁰. Tous ces chiffres sont en nette diminution depuis l'enquête de 1997¹¹.



Carte de la limite linguistique actuelle en Bretagne
Deux langues historiques. Le breton à l'ouest et le gallo à l'est¹²

La transmission familiale n'est plus majoritaire. «Parmi les plus de 60 ans, l'apprentissage dans le cadre familial est largement prédominant, alors que les moins de 40 ans sont plus nombreux à l'avoir appris du breton en suivant des cours. La moitié des 40-59 ans estime que c'est aussi grâce à leurs grands-parents qu'ils ont appris le breton¹³».

Dans une grande majorité des cas, la pratique reste occasionnelle. En effet, 49 % des locuteurs (les 172 000 évoqués précédemment) disent en 2007 parler de temps en temps en breton, 20 % le parlant tous les jours¹⁴.

10. F. BROUDIC, *op. cit.*, 2009, p. 69.

11. Voir Fañch BROUDIC, *Qui parle breton aujourd'hui ? Qui le parlera demain ?*, Brest, Leoriou bihan Brud Nevez, 1999.

12. Carte tirée de Hervé ABALAIN, *Histoire des langues celtiques*, Paris, Éditions Jean-Paul Gisserot, 1998, p. 109 intitulée *Le recul de la frontière linguistique de la langue bretonne*.

13. F. BROUDIC, *op. cit.*, 2009, p. 136.

14. F. BROUDIC, *op. cit.*, 2009, p. 106.

Selon Fañch Broudic, le profil-type du bretonnant est le suivant : au début du XXI^e siècle, c'est une femme de plus de 60 ans, mariée, qui n'a généralement aucun diplôme ou qui possède un certificat d'études primaires (Cep). Originaire du Finistère, elle y réside sur une commune littorale.

Il est clair que ce profil type contraste fortement par rapport à l'image véhiculée aujourd'hui par les médias, qui reflète le dynamisme des bretonnants impliqués dans la promotion de leur langue ou dans le développement d'activités diverses en langue bretonne. [...]. Les bretonnants correspondant au profil type que nous venons de décrire sont apparemment plus discrets¹⁵.

Dans la filiation, lieu de prédilection de la transmission, les grands-parents, les vieilles personnes semblent demeurer des représentants emblématiques de ce processus. J'ai alors pensé, initialement, qu'étudier les mécanismes de transmission du breton aujourd'hui, me permettrait d'explorer ceux existant entre les grands-parents et les petits-enfants. Quels transmetteurs sont-ils réellement ? À l'ouest de la Bretagne, nombre de grands-parents (voire maintenant d'arrière-grands-parents) détiennent un savoir que les plus jeunes n'ont pas. Ils parlent breton, langue historique de Basse-Bretagne, alors que leurs enfants, leurs petits-enfants ne la maîtrisent généralement pas. En effet, la transmission familiale du breton n'a cessé de s'affaiblir au cours du XX^e siècle, tout particulièrement depuis les années 1950 : les parents bretonnants (occupant la place de grands-parents aujourd'hui) ont privilégié le français dans les échanges avec leurs enfants, le contexte diglossique dissuadant l'usage et la transmission de leur langue première, le breton, tant dans l'espace public que dans celui plus privé de la famille. Il est intéressant de saisir la place de ces bretonnants dans la société contemporaine, celle qu'ils prennent tout autant que celle qu'on leur attribue.

Une approche ethnologique

Ma recherche n'est pas une construction empirique mais bel et bien le résultat d'un parcours alliant un aspect scientifique et un autre, plus personnel, en raison des rapports humains tissés avec les informateurs. Les deux facettes du travail sont abordées. Car, il est

15. F. BROUDIC, *op. cit.*, 2009, p. 88.

important de le mentionner, un ethnologue doit trouver sa place sur un terrain d'enquête, parfois inconfortable, pour reprendre l'idée de Martin de la Soudière¹⁶.

Regarder ailleurs pour mieux comprendre ici

Qu'est-ce que le travail de l'ethnologue, quelle est son approche ? D'après Marc Augé, sa démarche « prend comme objet d'investigation des unités sociales de faible ampleur à partir desquelles elle tente d'élaborer une analyse de portée plus générale, appréhendant d'un certain point de vue la totalité de la société où ces unités s'insèrent¹⁷ ». Un ethnologue se doit de prendre connaissance d'un lieu, de mettre en place une démarche, une méthode, en ayant comme objectif l'analyse des logiques sociales¹⁸. Cette méthode, basée sur le décentrement par rapport à ses propres points de référence, et sur les rapports particuliers qu'il noue avec les informateurs, permet des éclairages, des allers et retours entre le dedans et le dehors.

Le travail anthropologique implique par définition des comparaisons interculturelles, dans l'espace et dans le temps, entre les particularités et les significations sociales diverses qu'il observe. Il implique un système de réciprocité et d'éclairage mutuel entre des perspectives et des points de vue divers¹⁹.

Le local et le global sont fortement imbriqués, et à l'exemple de Mondher Kilani, je conçois l'anthropologie comme un moyen d'étude de cette relation étroite entre le particulier et le général, entre une sphère localement située et un système l'englobant : « Les relations mises en évidence au niveau local seront simultanément situées dans le système socio-économique et culturel global²⁰ ».

Il est alors certain que l'économie actuelle, dans sa dimension globalisée, est à prendre en compte comme une donnée de terrain. Comme définition de la globalisation, je retiens celle de Marc Abélès :

16. Martin de LA SOUDIÈRE, « L'inconfort du terrain », *Terrain*, n° 11, 1988, URL : <http://terrain.revues.org/index3316.html> (consulté le 31 mai 2010), p. 2.

17. Marc AUGÉ, *Symbole, fonction, histoire*, Paris, Hachette, 1979, p. 197-198.

18. D'après Mondher KILANI, *Anthropologie. Du local au global*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 30..

19. Mondher KILANI, *Introduction à l'anthropologie*, Lausanne, Payot Lausanne, 1992 [1989], p. 41.

20. M. KILANI, *op. cit.*, 2009 [1989], p. 31.

D'un point de vue anthropologique, on pourrait définir la globalisation comme une accélération des flux du capital, d'êtres humains, de marchandises et d'images et d'idées. Cette intensification des interactions et des interconnexions produit des relations qui transcendent les frontières géographiques et politiques traditionnelles²¹.

De ces accélérations de flux et d'idées, il résulte que des individus éloignés par des distances géographiquement importantes, accèdent malgré tout aux mêmes types d'informations, et développent, parfois, des similarités importantes dans leurs discours et dans leurs actes. Il importe alors d'approcher la globalisation en la considérant « comme un tissu d'interactions que l'on peut appréhender à partir de sites localisés, [et] en analysant des phénomènes susceptibles de faire l'objet d'une ethnographie fine²² ». George Marcus, qui a fait part de ses propositions concernant les méthodes ethnographiques, a développé l'idée que l'ethnographie d'un groupe perd de sa pertinence si elle ne peut être mise en perspective avec d'autres et si le système mondial n'est pas pris en compte²³. Il n'y a pas d'isolat culturel.

Vus d'ici ou vus d'ailleurs, les observations et l'esprit critique portés sur un terrain ne s'exercent pas de la même manière. Le choix pour cette publication a été de faire la part belle au cas breton. Cependant, lors de mes recherches, de ma pratique de terrain, j'ai entrepris une démarche non pas réellement comparative mais plutôt éclairante du cas breton. Je tenais à pouvoir le mettre en perspective, par moi-même, et pas seulement grâce à la littérature scientifique. J'ai ainsi effectué une approche de terrain, là où le français n'est pas toujours perçu comme « un voisin envahissant²⁴ ». Éclairer un terrain par un autre était aussi un moyen supplémentaire de ne pas me focaliser sur la langue mais bien sur les locuteurs, des sujets, des individus. J'ai très vite pensé à enquêter au Canada, connaissant le Québec et le contexte acadien au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. D'ailleurs, plusieurs démarches universitaires vont dans le sens de ce croisement d'expériences et de

21. Marc ABÉLÈS, *Anthropologie de la globalisation*, Paris, Payot, 2008, p. 37-38.

22. M. ABÉLÈS, *op. cit.*, 2008, p. 244.

23. Georges E. MARCUS, « Ethnography in/of the World System : the Emergence of Multi-Sited Ethnography », *Annual Review of Anthropology*, 1995, vol. 24, p. 95-117, p. 99.

24. Jean LE DÛ, « Un voisin envahissant : le français dans la langue bretonne », dans *Regards étonnés de l'expression de l'altérité à la construction de l'identité*, Brest, Les Amis de Gaël Milin, 2003, p. 503-512.

recherches des deux côtés de l'Atlantique²⁵. Il m'a semblé que «l'étude du milieu minoritaire francophone au Canada nous renseigne sur l'évolution de la francophonie canadienne en général [...], mais aussi et surtout sur la francophonie internationale, et sur les minorités linguistiques en général²⁶».

Mon choix s'est porté sur une province de l'Ouest canadien, la Saskatchewan. Le contexte fransaskois comportait, au prime abord, des similitudes avec celui que je connaissais en Bretagne. Des locuteurs du français étaient en position minoritaire dans un milieu majoritairement anglophone. La langue, bien que parlée, commençait à l'être moins. Apparemment, la transmission familiale du français y déclinait lentement. Mais, le statut des deux langues diffère²⁷.

Bretagne et Saskatchewan m'ont donc permis de relever, dans le cadre des transmissions linguistiques et familiales, «les logiques locales qui se mettent en place en rapport avec les logiques globales de plus en plus envahissantes²⁸». Si mes analyses sur le cas breton ont pu se développer, si elles ont pris cette tournure, c'est en grande partie grâce à cette démarche permanente, cette volonté constante de regarder ailleurs pour mieux comprendre ici. Le lecteur trouvera donc, au fil du texte, des références à des auteurs canadiens, des allusions au contexte outre-atlantique...

Sans réaliser une ethnographie «multi-située» permettant de saisir les interconnexions, les flux, de différentes natures, entre les individus, j'espère néanmoins avoir mis en lumière certains mécanismes existant dans notre monde globalisé. Je suis partie du local pour comprendre les logiques sous-jacentes propres, tout en ayant à l'esprit que les sociétés sur lesquelles j'enquête s'intègrent et participent à une dynamique bien plus large.

25. Par exemple : Christian LERAY, Francis MANZANO (dir.), *Langues en contact*, Rennes, PUR, (Cahiers de sociolinguistique, n° 7), 2003.

26. Normand LABRIE, Monica HELLER, «La francité ré-imaginée», dans M. Heller, N. Labrie (dir.), *Discours et identités. La francité canadienne entre modernité et mondialisation*, Cortil-Wodon (Belgique), E. M. E et Intercommunications, 2003, p. 403-419, p. 413.

27. Au Canada, l'anglais et le français sont les deux langues officielles sur le plan fédéral. En revanche, d'un point de vue provincial, ces deux langues n'ont pas toujours le même statut. Par exemple, au Québec, le français est la langue officielle, l'anglais en Saskatchewan et les deux au Nouveau-Brunswick.

28. M. KILANI, *op. cit.*, 1992 [1989], p. 300.

Concernant l'étude des pratiques langagières, il est vrai que « la réalité des langues minoritaires semble à première vue si différente que l'idée d'aborder la question des minorités linguistiques dans une perspective comparative ne va pas nécessairement de soi²⁹ ». Pourtant, il était clair pour moi qu'il me fallait, comme le formule Monica Heller,

relier la description et l'analyse des pratiques langagières spécifiques à des moments historiques et socialement bien situés, à une description, une interprétation et une explication qui tiennent compte des dynamiques sociales à plus grande échelle, tant dans l'espace social que dans l'espace temporel³⁰.

L'ouvrage collectif sur les discours de mise en danger des langues³¹, qui confronte des contextes distincts faisant partie d'un même système, m'en a donné un exemple au début de ma recherche³². La thèse de James Costa, sur les mouvements de revitalisation linguistique en Provence et en Écosse, m'a aussi confirmé que croiser deux terrains était approprié et pouvait s'avérer fructueux³³.

Ma pratique de terrain...

Pour effectuer le(s) terrain(s), il a fallu observer, constater par moi-même, persuadée que

[...] c'est bien dans la mise en présence de l'ethnologue et d'un groupe particulier que l'on voit l'acte fondateur non seulement d'une expérience

29. François CHARBONNEAU, « La question des minorités linguistiques aujourd'hui. L'intérêt de l'approche comparative », *Glottopol, Revue de sociolinguistique en ligne*, n° 16, 2010, URL : http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/telecharger/numero_16/gpl16_01charbonneau.pdf (consulté le 31 janvier 2011, le 19 février 2013), p. 1.

30. Monica HELLER, *Éléments d'une sociolinguistique critique*, Paris, Éditions Didier, 2002, p. 9.

31. Monica HELLER, Alexandre DUCHÊNE, « Discourses of endangerment : Sociolinguistics, globalization and social order », dans A. Duchêne, M. Heller (dir.), *Discourses of Endangerment. Ideology and Interest in the Defence of languages*, London, Continuum, 2007, p. 1-13, p. 2.

32. Voir par exemple Claudine MOÏSE, « Protecting French : The view from France », dans A. Duchêne, M. Heller (dir.), *Discourses of endangerment. Ideology and Interest in the Defence of languages*, London/New-York, Continuum, 2007, p. 216-241. Joan PUJOLAR, « The future of Catalan : Language endangerment and nationalist discourses in Catalonia », dans A. Duchêne, M. Heller (dir.), *Discourses of endangerment. Ideology and Interest in the Defence of languages*, London/New-York, Continuum, 2007, p. 121-148. Joan Pujolar décrit, à partir d'articles de presse, la façon dont le débat, à propos de l'avenir de la langue catalane, est mené dans la sphère sociale et politique et quels en sont les impacts dans la société catalane.

33. James COSTA, *Revitalisation linguistique : discours, mythes et idéologies. Approche critique de mouvement de revitalisation en Provence et en Écosse*, thèse soutenue à l'Université Stendhal-Grenoble III, 2010.

personnelle de l'altérité sociale et culturelle mais bien de la discipline elle-même. Face, par exemple, aux empiétements éventuels de l'histoire ou de la sociologie, le "terrain" fait la différence, qualifiant à la fois le chercheur et son champ de connaissance³⁴.

Les données issues du terrain sont ici essentielles. Les problématiques posées avant la démarche de terrain ont été bousculées et, tout en en gardant la trame, elles se sont inévitablement transformées au fur et à mesure des rencontres et au fil du traitement des matériaux recueillis.

L'enquête de terrain en Bretagne a été effectuée de 2007 à 2011, pour ce qui relève des entretiens. J'avais une bonne connaissance du contexte, l'observant au quotidien. D'être sur place m'a procuré un gain de temps important. Mon observation a été quasi permanente, y compris pendant l'écriture de la thèse. En France, j'ai décidé de limiter mon terrain à la Basse-Bretagne. Cela m'a paru cohérent car la langue bretonne y est historiquement parlée. Sinon, comment suivre à travers les générations le parcours biographique de l'idiome ? Pour des raisons de commodités, il est vrai, mes entretiens et mes rencontres, formels ou non, ont été réalisés à une heure de voiture maximum de Brest, exception faite pour ceux menés dans le Morbihan.

Mon enquête, en Basse-Bretagne (et en Saskatchewan), a été ponctuée de rencontres, d'entretiens, d'observations, de recueils de documentations diverses, sur le terrain comme à distance, allant de la plaquette vantant l'intérêt d'une école fransaskoise à la politique linguistique du Conseil régional de Bretagne, en passant par la presse française ou canadienne.

Le premier objectif était donc de rencontrer des personnes, de tous âges, afin de confronter, par la suite, les expériences selon la génération d'appartenance, en Basse-Bretagne comme en Saskatchewan. Pour le terrain breton, j'ai d'abord sollicité des connaissances croisées au fil de mon parcours. Au début, je me suis aussi mis en rapport avec des acteurs du secteur culturel bretonnant. Il y eut ensuite un phénomène boule de neige, chacun me donnant des noms d'amis, de collègues... susceptibles d'accepter d'échanger avec moi. Pour ne pas avoir trop d'informateurs appartenant aux mêmes sphères sociales ou aux mêmes générations, j'ai

34. Daniel FABRE, «L'ethnologue et ses sources», dans G. Althabe, D. Fabre, G. Lenclud (dir.), *Vers une ethnologie du présent*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1992, p. 39-55, p. 42.

diversifié les personnes ressources, les lieux de résidence des enquêtés et multiplié les initiatives personnelles pour nouer de nouveaux contacts.

Pour n'évoquer que le terrain breton, les informateurs étaient tous issus d'une famille dans laquelle le breton avait été parlé (ou l'était encore) dans la filiation et par les générations antérieures. Certains maîtrisaient la langue, d'autres pas. Pour la plupart, les entrevues ont été menées au domicile des interlocuteurs. J'ai également interrogé des personnes exerçant des responsabilités stratégiques et politiques en faveur de la pratique de la langue bretonne.



Localisation des informateurs en Bretagne

Avant mon inscription en doctorat, j'ai suivi pendant un semestre les enseignements de la première année universitaire du cursus de langue bretonne à Brest. J'ai ainsi côtoyé des étudiants parlant breton, issus pour la plupart des établissements immersifs. En Basse-Bretagne, il est aisé de discuter avec des non-locuteurs du breton, puisqu'ils constituent la majorité de la population de la région, et aussi de mes connaissances. J'ai alors surtout pratiqué des conversations informelles avec prises de notes. J'ai remarqué que la langue bretonne est facilement un sujet de débats, sources d'informations non négligeables. J'ai malgré tout réalisé des entretiens plus formels avec huit personnes ne connaissant pas le

breton. Ce fut notamment le cas avec des parents ayant scolarisé leurs enfants dans une école bilingue breton/français. Une discussion avait été organisée chez l'un d'eux autour d'un café, regroupant ainsi les membres de quatre familles.

J'ai interrogé des locuteurs premiers du breton, dix dans le cadre d'entretiens formels. Ce sont surtout des hommes et des femmes âgés d'au moins 70 ans. Certains ont refusé de me rencontrer, jugeant qu'ils n'avaient rien d'intéressant à me raconter. J'ai également été à trois reprises dans une maison de retraite finistérienne dans laquelle j'ai pu échanger de manière privilégiée, sans enregistrement, avec quatre femmes. Ces visites m'ont permis, par la suite, d'assister à une réunion organisée par Ti ar Vro Leon qui avait pour but d'affiner la mise en place d'un lexique et de petites conversations écrites à destination des personnels de santé se trouvant au contact de patients ou de pensionnaires bretonnants.

Je me suis entretenue avec onze informateurs pour qui le breton est la langue seconde. Beaucoup d'entre eux sont aujourd'hui (ou ont été) enseignants dans des classes bilingues.

J'ai suivi en 2007 et 2008 deux stages de breton d'une semaine à Stumdi, un centre de formation au breton, à Landerneau, qui furent l'occasion de collecter les propos tenus à la fois par les formateurs et par les autres stagiaires. Dans ce cadre précis, j'avais surtout le rôle d'une simple stagiaire, et non celle d'une chercheuse menant son enquête.

Je me suis rendue à des portes ouvertes d'écoles, j'ai assisté à plusieurs manifestations ayant comme prétexte la langue bretonne.

Parfois, ma connaissance minimaliste de la langue bretonne a conduit certains informateurs à souligner : « Comment faire une recherche sur la transmission du breton quand on ne parle pas breton ? » Ils m'ont fait ainsi comprendre que, ne maîtrisant pas cette langue, je n'avais aucune légitimité à faire une recherche à son sujet. Je rétorquais que mon objet principal de recherche étant la transmission, ma faible connaissance de la langue n'entravait en rien ma démarche. J'ai davantage considéré cette méconnaissance comme un atout, me permettant ainsi d'éviter une confusion entre une action et une recherche car, comme l'écrit Ronan Barré, un amalgame apparaît parfois entre l'objet d'étude de certains « spécialistes³⁵ » et le « théâtre de leurs activités ». Tous les entretiens ont

35. Ronan BARRÉ, *Les langues celtiques, entre survivance et renouveau élitiste*, Rennes, PUR, 2007, p. 84.

été menés en français, ce qu'ont pu regretter certains informateurs, il est vrai. Petit exemple :

- C'est pas grave, c'est pas grave [de ne pas parler breton]...
- C'est pas une obligation de parler breton, mais pour nous c'est une obligation de parler français.
- Votre génération n'est pas responsable de ça !

Cependant, en conséquence de l'affaiblissement de la pratique du breton, tous les informateurs maîtrisent très bien le français. Certains sont bilingues français/breton. Je reconnais une entrave liée à ma méconnaissance du breton : celle de ne pas avoir pu analyser de manière plus approfondie la presse en langue bretonne.

Enfin, j'ai recueilli le discours d'institutionnels en charge de la langue bretonne et des politiques linguistiques : le chargé de mission à la langue bretonne du Conseil général du Finistère en 2008 (que j'ai eu l'occasion de rencontrer plusieurs fois dans d'autres contextes), la chargée de mission Quêteurs de mémoire au Conseil général du Finistère en 2008, la chargée de mission aux langues bretonnes à la Région Bretagne en 2009, l'élu régional en charge des langues bretonnes en 2008 et la troisième vice-présidente de la Région Bretagne en charge des langues bretonnes qui est aussi présidente de l'Office public de la langue bretonne/*Ofis publik ar brezhoneg*, en 2011, et qui en 2017, est toujours en poste.

Au total, je dispose de dix-neuf entretiens enregistrés et retranscrits et de quatorze autres réalisés avec prises de notes (en ne comptabilisant que ceux réalisés de manière formelle). J'ai détaillé le panel des informateurs en annexe 2, en tentant de synthétiser les points importants à retenir pour chaque personne, ou chaque couple, à propos de leurs représentations sur les transmissions de la langue dans leur filiation. Dans cette annexe 2, l'ordre d'apparition des informateurs est établi par ordre alphabétique.

Pour des raisons d'anonymat, les prénoms des informateurs ont été modifiés et les noms de familles ne sont pas mentionnés. J'ai malgré tout respecté une certaine logique. Les prénoms bretons ont été remplacés par d'autres analogues (de même pour ceux composés par exemple) et les choix orthographiques ont été reproduits dans les prénoms d'emprunt : par exemple le k dans Erik. Apparaissent en revanche les prénoms et les noms des représentants politiques et de leurs collaborateurs, considérant

que leurs discours ne sont pas confidentiels, et que même dans le cadre d'un entretien, ils restent publics.

Ce traitement de l'anonymat demeure un parti pris imparfait, car comme l'explique Florence Weber,

la première imperfection de l'anonymat tient au fait que la liste des éléments indispensables à la production du savoir sociologique suffit bien souvent à reconnaître la personne concernée. L'anonymat est alors de façade, et le choix d'un pseudonyme ne résout pas deux questions cruciales, celle de la confidentialité des entretiens dans le milieu d'interconnaissance de l'enquêté, celle de l'image de soi renvoyée à l'enquêté, qui peut se sentir remis en cause, voire trahi, par l'analyse sociologique³⁶.

Au fil de l'analyse, j'ai tenté de concilier anonymat et confidentialité des informateurs et de certaines informations. Un des compromis, en plus de la modification des prénoms, a été de ne pas préciser les villes dans lesquelles ils résident, et donc certaines localités où j'ai effectué mon terrain. Je suis malgré tout consciente que la falsification des noms propres ne suffit sans doute pas à brouiller les pistes.

La démarche de terrain a aussi consisté en une recherche permanente d'informations, notamment à travers l'actualité régionale. En effet, les prises de position et les politiques concernant les « langues de Bretagne », et donc leurs locuteurs, ont évolué entre 2007, début de ma thèse, et 2013, son point final. Habiter près de Brest m'a permis de relever, de manière régulière, les articles traitant de la langue bretonne dans la presse locale et régionale et, grâce à un proche, de collecter soigneusement les pages « Spered ar Vro » du jeudi dans *Le Télégramme*, quotidien breton particulièrement lu dans le Finistère. J'ai suivi l'évolution législative et constitutionnelle liée aux « langues régionales ». J'ai également réussi à amasser de la documentation distribuée par les écoles Diwan, les associations de classes bilingues, la Région Bretagne, le Conseil général du Finistère en vue de promouvoir le breton et sa pratique.

Comme tous les ethnologues, j'ai tenu un carnet de terrain, condensant régulièrement mes impressions, mes expériences, mes observations.

36. Florence WEBER, « Publier des cas ethnographiques : analyse sociologique, réputation et image de soi des enquêtés », *Genèses*, n° 70, 2008, p. 140-150, p. 142.

Comme je l'indiquais précédemment, j'ai mis en place une démarche éclairante du terrain breton. Je me suis rendue à deux reprises en Saskatchewan. Une première fois en plein hiver, en février 2007 (trois semaines) : la rudesse du climat a nettement réduit mes déplacements (j'ai connu les -38°C) et le blizzard tombait rapidement. J'étais logée dans la résidence de l'Université de Regina, grâce à l'Institut français³⁷. Je suis retournée dans les Prairies au printemps 2008, avec ma fille âgée d'un an : j'étais alors basée dans un village historiquement francophone qui concentrait de nombreuses personnes issues de familles parlant français. Nous étions hébergées chez un couple dont le français était la langue d'usage : c'était une volonté de ma part. Évoluer à leur contact m'a permis de mieux comprendre le quotidien d'un « vivre ensemble » en français, dans une famille en Saskatchewan. J'ai accédé à cette intimité qui relève du domaine du « [...] non-dit, de l'ignoré ou du dissimulé (de bonne ou de mauvaise foi)³⁸ » et si difficilement perceptible par le seul intermédiaire des entretiens. Cela a été particulièrement enrichissant. Après mon passage en Saskatchewan, j'ai observé la réalité bretonne autrement, décelé des éléments, des points de détails qui m'étaient restés invisibles jusque-là.

Sur le terrain, j'ai rarement rencontré à deux reprises des informateurs dans le cadre formel de l'entretien. L'incompréhension face à ma nouvelle requête était grande. J'ai fait à mon tour l'expérience de Caroline Legrand qui déclare que « pensant nous *avoir tout dit*, imaginant probablement aussi que tout ne *nous intéressait pas*, nos informateurs n'ont pas toujours compris pourquoi nous leur avons demandé d'être de nouveaux interrogés. Dans la pratique ethnographique, ces incompréhensions sont banales³⁹ ».

C'est également une banalité de dire que l'ethnologue doit gérer une part de subjectivité. Pour clore cette présentation méthodologique, je reprends alors les mots de Christian Ghasarian évoquant la subjectivité, contrôlée, de l'ethnologue.

37. L'Institut français de Regina a évolué au sein de l'Université de Regina. À la rentrée 2015, il est devenu La Cité, centre francophone au cœur de l'université, proposant des programmes d'enseignement en français.

38. Maurice GODELIER, *L'énigme du don*, Paris, Flammarion (Champs), 1996, p. 85.

39. Caroline LEGRAND, *Les quêteurs de parenté. Rechercher ses origines et établir sa généalogie dans l'Irlande contemporaine*, thèse soutenue à l'EHESS (Paris), 2004, p. 19-20.

L'ethnologue n'est pas un être objectif observant des objets mais un sujet observant d'autres sujets. S'il s'efforce d'entrer sur le terrain avec un "esprit ouvert", l'ethnologue, quelles que soient ses bonnes intentions, n'est pas exempt de préconceptions et de présupposés (que l'on trouve déjà dans le choix du sujet, du lieu géographique et des personnes à étudier)⁴⁰.

L'éclairage du cas fransaskois

Du terrain en Saskatchewan

En Saskatchewan, la population anglophone, majoritaire numériquement, n'a pas d'ascendants francophones, et ne connaît donc pas le français (à moins de l'avoir appris). Les autres personnes qui ne le maîtrisant pas sont celles qui ne l'ont pas reçu de leurs parents, francophones. J'ai rencontré les deux cas de figures.

J'ai mené trente et un entretiens auprès de locuteurs premiers du français, leur pratique de la langue pouvant être très différente d'une personne à l'autre. L'âge est assez variable (entre 18 et 85 ans). Je me suis entretenue, souvent longuement, avec dix locuteurs du français de langue seconde, c'est-à-dire des individus anglophones ayant appris le français. Là aussi, ils sont de toutes générations confondues (et je ne compte pas ici tous les étudiants avec qui j'ai discuté lors de mon séjour à Regina en 2007 dans la rotonde de l'Institut français). De plus, j'ai eu l'occasion de mener une discussion avec une classe de douzième année (l'équivalent de la terminale en France) dans une école fransaskoise.

Au total, trente-six entretiens ont été enregistrés et retranscrits et six autres ont été réalisés avec prises de notes.

Lors de mon premier séjour à Regina en 2007, les occasions d'échange ont été nombreuses avec les membres de l'Institut français, notamment avec Frédéric Dupré, qui avait la fonction de coordonnateur du Centre canadien de recherche sur les francophonies en milieu minoritaire (CRFM) et avec Dominique Sarny, alors directeur de l'Institut. En 2008, étant donné que je résidais chez des informateurs, les discussions ont été quotidiennes, avec eux et l'ensemble de leur famille.

Toutes ces activités de terrain, ces entrevues informelles ont été consignées dans un carnet de terrain, reprenant aussi mes impressions du moment, issues de mon expérience, mes observations quotidiennes...

De la même manière qu'en Bretagne, j'ai tenté de relever des articles dans le journal local *L'Eau vive*, dans la presse nationale à la fois sur place et à distance. J'ai enfin recueilli la documentation fournie par les écoles fransaskoises et par les centres communautaires francophones en faveur de la pratique du français.

40. Christian GHASARIAN, « Introduction. Sur les chemins de l'ethnographie réflexive », dans C. Ghasarian (dir.), *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris, Armand Colin, 2004, p. 5-33, p. 10-11.

Objectifs et organisation de la recherche

Dans ce travail, plusieurs objectifs ont été fixés.

Pour comprendre les logiques de transmission, il faut d'abord les **décrire**. Le premier objectif est donc d'établir une description, à partir des observations, du recueil de discours, des représentations sur les transmissions familiales dans les filiations (où le breton en Bretagne et le français en Saskatchewan ont été parlés par les générations précédentes). Ces discours, ces représentations émanent d'expériences personnelles, partagées, racontées en famille. Cette démarche descriptive a pour intérêt de mettre au jour les différentes trajectoires de la langue dans les familles.

Le terrain canadien a permis d'éclairer le cas breton. Il ne s'agit pas d'une stricte comparaison. L'objectif visé, à travers ces deux terrains, est l'articulation du local et du global, qui autorise l'ethnologue à « des mises en perspective des différents niveaux de réalité auxquels celui-ci [l'ethnologue] se trouve confronté dans sa pratique de terrain et dans sa construction intellectuelle de l'objet anthropologique⁴¹ ».

Connaître les trajectoires de l'objet langue rend possible la compréhension des dynamiques en place entre les individus. Le deuxième objectif est d'**explicitier** ces dynamiques en œuvre dans les deux contextes, de les mettre en perspective et de dégager le rôle de chaque génération, particulièrement celle des grands-parents (ceux qui ont pu arrêter de transmettre) et des petits-enfants (ceux qui aimeraient parfois recevoir la langue). Ce qui se passe aujourd'hui est le corollaire de ce qui a été donné, reçu voire refusé hier. Ma recherche rend donc compte des transmissions linguistiques sur trois générations. Qu'en est-il de la transmission familiale du breton en Bretagne (et du français en Saskatchewan) ? Quelle est la place des locuteurs premiers qui sont encore les plus nombreux proportionnellement ? Prennent-ils et/ou leur donne-t-on une place dans ce processus alors même que certains ont, il y a plusieurs décennies déjà, décidé d'interrompre le transfert de la langue ? Pour répondre à cette question, il faut envisager la transmission dans sa profondeur générationnelle pour saisir les réalités actuelles. Qui donne ? Qui reçoit ? Qui re-donne ? Qui garde ?

41. M. KILANI, *op. cit.*, 2009 (1989), p. 14.

À partir de l'analyse des transmissions familiales observées, le troisième objectif est de **relever** et de **décrypter** les représentations sur le breton en Bretagne ainsi que sur leur(s) pratique(s) respective(s), émanant à la fois des informateurs, des institutions ou d'autres organisations militantes.

Enfin, le quatrième objectif est d'**analyser** l'impact de ces différentes transmissions les unes sur les autres, et d'examiner pourquoi et comment les transmissions linguistiques du breton en Bretagne sont présentées comme capitales dans l'édification de ce que j'appelle une identité ethnique. Quels sont les enjeux de ces processus qui permettent d'instaurer une continuité avec le passé ?

Cet ouvrage s'organise en deux parties. La première vise à rendre compte du cadre théorique et à décrire le contexte discursif en Bretagne.

Dans le premier chapitre, je tâche de clarifier les notions de filiation et de transmission. Cette dernière y est abordée en tant que processus, c'est-à-dire «une suite ordonnée d'opérations aboutissant à un résultat⁴²» sans être finie pour autant.

De quelles manières décrire ces transmissions ? Ma recherche est basée sur la prise en compte des discours, des représentations sur les transmissions et sur un objet (la langue), dans une démarche ethnologique. La notion de trajectoire, centrale, permet de saisir l'évolution et les transformations d'un même objet, du stade d'objet utilitaire à celui d'objet symbole via l'objet témoin. Elle permet aussi de saisir l'impact que peut avoir une rupture dans un processus de transmission et de capter ce qu'il advient de l'objet quand son transfert intergénérationnel s'affaiblit, voire s'interrompt.

Comment appréhender et étudier la transmission d'une langue dans une perspective ethnologique ? Tel est le propos du deuxième chapitre. L'idée est de voir de quelles façons une langue et sa pratique peuvent être revendiquées, dans un contexte minoritaire. Quelle est sa place dans un groupe ? Dans quelle mesure la langue est-elle un marqueur d'appartenance ou de différenciation ? À l'instar de l'objet patrimonialisé, une langue peut être instrumentalisée. Cette instrumentalisation est particulièrement prégnante et observable dans les discours des individus

42. J. REY-DEBOVE, A. REY (dir.), *Le Nouveau Petit Robert*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2010 [1967].

et des institutions. Les mots ont leur importance. De plus, quand il est question de transmission, les origines sont inévitablement énoncées. De qui les individus se réclament-ils ? Il est donc nécessaire de tenter une définition de l'idéologie, en lien avec les logiques de transmission, et appliquée aux langues.

Dans le troisième chapitre, je présente la situation bretonne en mentionnant le statut alloué aux langues en présence et en rapportant le vécu, le ressenti des informateurs. Qui sont les bretonnants ? Dans quel(s) cadre(s) la langue est-elle enseignée ? Comment s'organise la pratique du breton pour ses locuteurs ? Quelle est la place de la langue bretonne dans l'espace public ?

Dans un quatrième chapitre, grâce à mes données de terrain, je dresse un portrait de l'état actuel des transmissions intergénérationnelles, telles que mes interlocuteurs se les représentent, dans la filiation. Qui a le breton comme langue première, comme langue seconde ? Quelle génération a transmis la langue, ou au contraire à cesser de le faire ? Quelles sont les raisons évoquées par les informateurs ?

La seconde partie vise à expliciter les transmissions de la langue bretonne en Basse-Bretagne, en confrontant les discours des informateurs et des institutions. Y sont donc scrutés les différents modes de transmission du breton relevés sur le terrain, dans les filiations. Deux processus distincts de transmission, permettant aux acteurs de s'inscrire dans une continuité, sont d'abord examinés : la patrimonialisation et l'héritage. La comparaison de ces deux logiques favorise la compréhension du positionnement des individus par rapport à ce qui relève du passé.

Dans le chapitre cinq, le phénomène de patrimonialisation est exploré. C'est une manière de transmettre. Bien qu'instaurant de la continuité, ce processus prend place à partir d'une rupture franche : dans les filiations où le breton est désigné comme patrimoine, il n'est plus parlé dans la vie de tous les jours. Quelles sont alors les origines revendiquées par les acteurs, compte tenu de cette rupture ?

Bien que marginale en Basse-Bretagne, la logique de l'héritage est détaillée dans le chapitre six. Pour les informateurs rencontrés, la transmission de la langue est un des moyens de faire le lien avec leur lignée, avec ceux qui les ont précédés, surtout dans les familles où la pratique du breton, malgré des discontinuités, s'est réamorcée.

Ces mises en évidence des différentes façons de se représenter les transmissions dans la filiation amènent à s'interroger sur celles envisagées par les institutions représentatives. Dans le chapitre sept, je montre comment la transmission par l'école est nettement encouragée, à travers la valorisation du bilinguisme, du plurilinguisme, pour des raisons aussi bien cognitives qu'économiques.

Puis, dans les deux derniers chapitres, je m'interroge... Les institutions, les élites s'inscrivent-elles dans une logique d'héritage, de patrimonialisation linguistique ? Un mouvement de revitalisation est-il initié (ou prolongé) à travers une instrumentalisation de la langue l'extirpant ainsi de tous repères familiaux ? Il s'agit aussi de saisir quelle peut être la trajectoire de la langue et de sa pratique dans le cadre de la revitalisation. Ainsi, le rapport aux origines en lien avec l'objet langue est étudié et mis en parallèle avec le discours des informateurs. Les organisations politiques instaurent-elles une logique revitalisante portant sur la (une) langue, dont le but ne serait pas de maintenir une pratique du breton en Bretagne dans un avenir, mais bien de créer, dans un contexte différent, une nouvelle réalité linguistique, sociale et politique⁴³ ?

Le chapitre huit tente de formuler des pistes de réponses en partant d'une problématique concrète : quel est le rôle, ou plutôt quelle est la place des grands-parents bretonnants dans ce nouvel agencement des transmissions linguistiques proposé par les institutions ?

Le chapitre neuf poursuit et conclut ce questionnement en interrogeant la place que peut avoir une langue bretonne devenue symbole d'une région.

43. Alexandra JAFFE, «Discourses of endangerment : contexts and consequences of essentializing discourses», dans A. Duchêne, M. Heller (dir.), *Discourses of Endangerment. Ideology and Interest in the Defence of languages*, London, Continuum, 2007, p. 57-75, p. 74.